

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 18 septembre 2023

*Nombre de membres du
Bureau :*

L'an deux mille vingt-trois,
Le dix-huit septembre,
A neuf heures trente,

*En exercice : 35
Présents : 18
Pouvoirs : 7
Votants : 25*

se sont réunis à St Priest en Jarez, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le douze septembre deux mille vingt-trois.

OBJET

**Délibération
2023_09_18_16B
Candidature à l'appel à
projet « Capsules vidéos »
du programme ACTEE :**

Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Henri BONADA, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis CHOUVELLON, François DUMONT, Martial FAUCHET, Béatrice FOURNEL, Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Alain LIMOUSIN, Serge RAULT, Didier PICARD, Pascal PONCET, Séverine REYNAUD, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Votes Pour : 25

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Pouvoirs déposés :

Mandant : Gérard BAROU	Mandataire : Thierry GOUBY
Mandant : Vincent BONNICI	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Stéphane HEYRAUD	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Marc LAPALLUS	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : Didier PONCET	Mandataire : Pascal PONCET
Mandant : Daniel PRUD'HOMME	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : Xavier VILLARD	Mandataire : Henri BONADA

Absent(s) excusé(s) : Georges BERNAT, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Marc LAPALLUS, Gilles PERRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Didier PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Pierre VERICEL, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par Jean-Paul TISSOT

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT l'appel à projet du programme ACTEE dédié à la réalisation de capsules vidéos autour de projets accompagnés par les économes de flux

CONSIDERANT le soutien financier apporté à la réalisation de ce reportage vidéo et la mobilisation importante par le SIEL-TE Loire du dispositif ACTEE ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le SIEL-TE Loire de mettre en lumière le service d'accompagnement à la gestion énergétique, son action concrète auprès des adhérents et l'expertise de ses agents ;

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :

AUTORISE Madame la Présidente à déposer un dossier de candidature et signer toutes pièces à intervenir.

Fait et délibéré en séance

Le 18 septembre 2023

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente


Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.